

# Le Petit Journal de Montbrison



## Au sommaire

CR Conseil Municipal	Page 1 à 2
CR Conseil Municipal	Page 2 à 3
Infos mairie	Page 3
Texte	Page 4

## MÉMENTO

- **Samedi 9 janvier :**  
Vœux du maire Place de l'église

# Bonne Année 2010

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 24 Novembre 2009

**Absents :** Béatrice LOUIS, Patrick BERNARD

**Secrétaire de séance :** Sylvain BARJAVEL

#### Ordre du jour :

- Titularisation de l'agent technique
- Tarifs communaux 2010
- Avenant travaux Salle des Fêtes
- Reprise concession au cimetière
- Remplacement du photocopieur
- Urbanisme
- Questions diverses

#### Titularisation de l'Agent Technique

M VOINET Christian, Agent Technique, arrive au terme de son année de stage. Toutefois, préalablement à sa titularisation, une formation obligatoire d'intégration pour les agents de catégorie C doit être effectuée en décembre, mais Monsieur VOINET étant en arrêt pour une durée indéterminée, sa titularisation risque d'être reportée après sa formation.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à sa titularisation.

#### Tarifs communaux 2010

Sur proposition de Mme le Maire, les tarifs suivants sont votés :

##### - EAU :

- \* M3 consommation : 1.18 €
- \* M3 redevance pollution : 0.114 €/M<sup>3</sup> (versé à l'Agence de l'eau)
- \* Abonnement mensuel : 5.00 € soit par an 60.00 €
- \* Branchement : 765.00 € (inchangé)

Le prix de l'abonnement est ramené de 63.00 € en 2009 à 60.00 € en 2010 afin de se rapprocher progressivement de la conformité au décret du 06/08/07 imposant que le montant des charges fixes (abonnement) ne dépasse pas un certain pourcentage du coût de la consommation.

Le montant de la consommation subit donc une légère augmentation. Le montant total prévisionnel perçu par la commune en 2010 devrait être identique à celui de 2009.

##### - CIMETIERE : idem 2009

- \* Concession trentenaire : 276.00 €
- \* Case columbarium trentenaire : 300.00 €

**- SALLE COMMUNALE :**

* Location aux Montbrisonnais	100.00 €
* Location aux résidents hors commune	250.00 €
* Location aux Associations	40.00 €
* Chauffage	60.00 €
* Caution	200.00 €
* Ménage	50.00 €
* Vaisselle association	15.00 €
* Vaisselle particuliers	31.00 €

**Salle polyvalente – Avenant**

Certains travaux concernant la salle des fêtes, prévus en option, n'avaient pas été retenus lors de l'attribution des marchés. Certains autres n'avaient pas été prévus mais s'avèrent nécessaires : il s'agit d'un complément au chauffage existant, du traitement des sols (en option) et de la collecte et l'évacuation des eaux pluviales. Toutefois, durant l'exécution des travaux, il s'est avéré que la nature du sol rendait difficile l'accès au bâtiment durant les périodes de pluies importantes.

Le Conseil Municipal prend acte et souhaite reporter sa décision pour complément d'information.

**Reprise concession cimetière**

Madame BERARD Paulette, titulaire d'une concession au cimetière inutilisée souhaite rétrocéder cette concession à la commune. Celle-ci lui sera remboursée au prorata du nombre d'années restantes soit un montant de 86,44 €.

**Remplacement du photocopieur**

Le photocopieur étant définitivement hors service, Mme le Maire a demandé des devis. Deux propositions ont été reçues :

- MINOLTA : 1 800 € + 0,0120 € / photocopie pour la maintenance

- B. S. A. : 1 900 € + 0,0107 € / photocopie pour la maintenance.

Le Conseil Municipal a retenu le devis de l'entreprise MINOLTA qui travaillait déjà avec la commune et a donné satisfaction jusqu'à présent.

**Urbanisme**

*PC 26 192 09 N0005 Quartier Les Plans – PRADIER Jean-Luc*

Réhabilitation d'une ferme en 3 logements.

Avis favorable du conseil municipal.

**Questions diverses**

Communauté de Communes : La transformation du Syndicat d'Aménagement du Pays de Grignan en Communauté de Communes ayant été approuvée lors du conseil municipal du 22 octobre, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui entreront en fonction dès la création de la Communauté de Communes sont désignés :

- Titulaires : Josette BERAUD,  
Nicolas CHARROIN

- Suppléants : Yvette MANCIP,  
Maxime LAURENT.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
--

**Séance du 17 Décembre 2009**

**Absents** : Béatrice LOUIS, Patrick BERNARD

**Secrétaire de séance** : Sylvain BARJAVEL

**Excusé** : AMIR Guy a donné procuration

**Ordre du jour :**

- Communauté de communes
- Urbanisme
- Questions diverses

**Communauté de communes :**

Le projet de communauté de communes tel qu'il avait été prévu par le SAPG (transformation du Syndicat d'Aménagement du Pays de Grignan en communauté de communes) n'a pas été accepté par le Préfet du fait du désaccord de la commune de GRIGNAN qui ne souhaitait pas participer à cette communauté. Ce refus oblige les 13 autres communes à modifier le projet de communauté de façon à prendre en compte le retrait de GRIGNAN.

Le Conseil Municipal doit donc délibérer pour :  
1°) accepter le retrait de la commune de GRIGNAN du SAPG

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son avis favorable pour le retrait de la commune de GRIGNAN du SAPG

2°) ensuite il :

- approuve les statuts de la communauté de communes présentés

- approuve la transformation du Syndicat d'Aménagement du pays de Grignan en communauté de communes à compter du 01 janvier 2010 avec un périmètre restreint aux 13 communes afin de tenir compte du retrait de la commune de Grignan

- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

#### Urbanisme :

DT M. Mme RAMBURE Crochamp

DT 2619209N00005

Construction d'un abri piscine

Avis favorable du Conseil Municipal

#### Questions diverses :

Madame le Maire informe qu'elle a reçu un courrier de Mme LOUIS Béatrice présentant sa démission du Conseil Municipal.

Sa demande est prise en compte.

#### Ecole numérique rurale :

Le dossier que la commune avait déposé il y a quelques mois et qui n'avait pas été retenu dans un premier temps vient d'être accepté par l'Education Nationale.

Les démarches pour sa mise en route seront effectuées en 2010.

La séance est levée

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

## INFOS MAIRIE

### Vœux du maire

Madame le Maire vous présentera ses vœux le samedi 09 janvier 2010 à 11 heures, à la mairie.  
Un vin d'honneur sera offert.

### Allô Drôme séniors

Nouveau service pour les personnes âgées et leurs proches

Le Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) a mis en place un nouveau service d'information pour les personnes âgées et leurs proches.

**Composez le numéro unique d'appel :  
0 810 01 26 26**

Des professionnels vous répondent du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30.

### « Info recensement agricole 2010 »

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt recherche des enquêteurs.

Objectif : assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable pour la période de septembre 2010 à avril 2011

Profil :

- disponibilité
- goût du relationnel
- sens de l'organisation et rigueur
- connaissance du milieu agricole
- permis de conduire et véhicule requis

#### **Dépôt des candidatures :**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SRISE Recrutement pour le recensement agricole

Cité Adm. de la Part Dieu

165 rue Garibaldi B.P. 3202

69401 LYON CEDEX 03

Courriel :

[ra2010.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:ra2010.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Site internet :

<http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

Texte confié par un de nos lecteur au « Petit Journal »

**Lettre à mon fils...**

Mon fils, il y a deux amours :  
L'amour de soi et l'amour de l'autre

Je peux t'aimer pour moi et je te gâterai ;  
Et je te porterai et je te comblerai

Je peux t'aimer pour toi ;  
Alors je te fortifierai.

Mon fils, il y a deux amours ...

Je peux t'aimer pour moi ;  
Alors je rêverai d'intelligence et de beauté.

Je peux t'aimer pour toi ; alors je te fortifierai  
Et, quel que soit le prix de ton bonheur, c'est lui que j'aimerai.

Je peux aimer en toi ma force et ma jeunesse,  
Je peux rêver pour toi d'avenir, d'argent et d'honneurs...

Et pourtant, si c'est bien toi que j'aime,  
Je sais le prix de la vie et le prix des honneurs...

Alors je rêve pour toi plus simplement  
D'un peu d'amour chaque jour pour les tiens,  
Et d'une blessure d'amour en toi,  
Plus grande chaque jour pour le monde.

Je peux t'aimer pour moi, et je te garderai et je t'abriterai ;  
Et, s'il le faut, en secret, la nuit, j'irai couper tes ailes.

Je peux t'aimer pour toi ;  
Alors j'accepterai que tu me quittes,  
Que tu t'envoles et que tu fortifies tes ailes.

Chaque fois que je t'ai dit : « Mon fils..., pas ces amours faciles  
Pas ce luxe, pas cet or...  
Mais un peu de lutte... mais un peu plus de risque... »

Car c'est toi que j'ai aimé ;  
Et j'ai tremblé chaque fois que je t'ai vu partir  
Pour un combat nouveau, pour un vrai risque d'homme.

*Texte adressé par un père à son fils pour ses vingt ans et lu par le fils lors des obsèques de son père.*

---

Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 3 février 2010**

**Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 25 janvier 2010 à 19h30**

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:  
Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez  
Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par  
email : [redaction@petit-journal-montbrison.com](mailto:redaction@petit-journal-montbrison.com)  
et consulter le petit journal sur site Internet : [www.petit-journal-montbrison.com](http://www.petit-journal-montbrison.com)  
Webmaster : Alain MONTLAHUC

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT